

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 29 avril 2026

vingt-neuf avril deux mille vingt-six à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :
Christophe VIDAL

Présents : Christophe VIDAL, Dominique LAFON, Catherine BRECHET, Benoît ALINC, Sandrine BOSMET, Jean-Yves MODENEL, Caroline RACHER MISSIEL, Benoît NAIRABEZE, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS, Renée AMAGAT, Christophe CATHELINE, Sandrine ANDRIEUX, Sébastien BONNET, Marion VERGNOL

Absents :

Date de convocation : 20 avril 2026

Date d'affichage de la convocation: 20 avril 2026

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 15

Votants : 15

Secrétaire de séance : Marion VERGNOL

DE 2026 046

OBJET DE LA DELIBERATION EP SUITE AMENAGEMENT BT A NOUVIALOU

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les travaux visés en objet peuvent être réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant total HT de l'opération s'élève à 11 700, 00€.

En application de la délibération du comité syndical en date du 07 décembre 2009, ces travaux ne seront entrepris qu'après acceptation par la commune d'un versement d'un fonds de concours égal à 50% du montant HT de l'opération, soit :

- 1 versement de 2 925, 00€ à la commande des travaux,
- 2ème versement au décompte des travaux.

Ce fonds de concours entrera dans le calcul de l'assiette de la contribution, en application des règles du Syndicat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents :

- 1) De donner son accord sur les dispositions techniques et financières du projet,

Date de transmission de l'acte: 04/05/2026
Date de reception de l'AR: 04/05/2026
015-211502489-DE_2026_046-DE
A G E D I

- 2) D'autoriser Monsieur le Maire à verser le fonds de concours,
- 3) De procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Le secrétaire de séance,

Certifié exécutoire
Le Maire
Christophe VIDAL
Publiée et transmise le 29 avril 2026